



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Chine

Question écrite n° 12964

Texte de la question

M. Nicolas Perruchot attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la nécessité d'un soutien accentué de la France à la cause tibétaine. Les militants de la cause tibétaine s'étonnent dans un premier temps de n'avoir toujours pas vu le groupe d'études sur les problèmes du Tibet se reconstituer, plusieurs mois après le début de cette législature. En outre, alors que l'inauguration de l'« année de la Chine » en France est prévue pour l'automne 2003, les associations de défense des droits de l'homme attendent des garanties sérieuses en ce domaine de la part des autorités chinoises. Il serait en effet regrettable qu'en matière de droits de l'homme la France s'engage dans une politique complaisante vis-à-vis du gouvernement chinois. En conséquence, il souhaiterait connaître la politique du gouvernement français à l'égard de la cause tibétaine.

Texte de la réponse

Les autorités françaises suivent avec une attention et une vigilance constantes la question du Tibet et des droits de l'homme en Chine. Le Gouvernement a salué les gestes positifs accomplis par la Chine l'année dernière en libérant un certain nombre de prisonniers de conscience tibétains et en autorisant la venue en Chine d'une délégation d'envoyés du dalaï-lama. Par un courrier à son homologue chinois, le Président de la République a encouragé ce premier pas vers l'engagement d'un dialogue entre les autorités chinoises et le dalaï-lama, auquel la France et ses partenaires européens appellent depuis de nombreuses années. La France a su se mobiliser, et avec elle l'Union européenne, pour intervenir à plusieurs reprises en faveur de religieux tibétains. Elle a fermement condamné l'exécution de Lobsang Dhondup. Le Gouvernement continuera à interroger les autorités chinoises sur la question des droits de l'homme, lors de rencontres bilatérales et dans les enceintes internationales pertinentes. Il restera vigilant pour que la question du Tibet reste systématiquement évoquée dans le cadre du dialogue euro-chinois sur les droits de l'homme. Le Gouvernement accueille par ailleurs favorablement la reconstitution du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur le problème du Tibet, qui vient de tenir sa première réunion le 5 mars 2003 et qui a désigné comme président M. Lionnel Luca.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Perruchot](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12964

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2003, page 1295

Réponse publiée le : 24 mars 2003, page 2193